



## SOMMAIRE

Mot du maire .....	1
Discours du maire .....	2
<b>BULLETIN SPÉCIAL ÉLECTION PARTIELLE MUNICIPALE 2008, page centrale</b>	
Souper causerie de Noël.....	8
Concert de Noël .....	8
Festival Familles, lac et village en fête.....	8

## MOT DU MAIRE

Comme à chaque année au début du mois de novembre, le maire fait un discours au Conseil sur la situation financière de la Municipalité et en informe l'ensemble de la population par l'intermédiaire des Échos de Piopolis. Vous trouverez donc ce texte un peu plus loin dans ce bulletin d'information.

Dans un autre ordre d'idée, je dois dire que c'est à regret que nous avons accepté la démission du conseiller François Villemare. François a mis beaucoup d'énergie à mener à bien ses dossiers et, plus particulièrement, celui de l'environnement. En effet, à titre de président du Comité qualité environnement de Piopolis, il a orchestré les travaux qui ont conduit à l'adoption par le Conseil des règlements pour la protection du lac et de ses tributaires. Merci François pour ton dévouement et ta loyauté et bon succès dans tes projets.

Comme le siège de conseiller (ère) numéro six est vacant, nous enclenchons le processus électoral pour combler ce poste. Vous trouverez en page centrale toutes les informations nécessaires sur les élections.

Enfin, Internet haute vitesse. Après plusieurs années de démarches de toutes sortes, j'en viens à la conclusion que la meilleure solution est de suivre l'exemple de la Municipalité de Saint-Robert-Bellarmin et de mettre sur pied une coopérative de télécommunication. Plusieurs municipalités rurales ont choisi avec succès ce moyen de se prendre en main et la coopérative est un excellent outil pour aller chercher des subventions auxquelles les municipalités et les entreprises privées n'ont pas accès. Nous avons besoin de volontaires pour collaborer à la réalisation de ce projet. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour avoir plus d'informations ou pour donner votre nom comme bénévole.

En terminant, le Conseil prépare une rencontre d'information pour les citoyens concernés par le projet d'égouts et d'aqueduc. Les invitations vous parviendront sous peu.

Marc Beaulé, maire

[mairie@piopolis.ca](mailto:mairie@piopolis.ca) ou 819-583-3953

## **DISCOURS DU MAIRE**

Conformément aux exigences de la Loi, à titre de maire de la Municipalité de Piopolis, je vous informe de la situation financière de la Municipalité.

## **LES ÉTATS FINANCIERS DE 2007**

De nouvelles normes comptables ont retardé de manière importante le dépôt au Conseil des états financiers de 2007 qui ont été adoptés à la session du 7 juillet 2008. De plus, la nouvelle façon de procéder rend les comparaisons avec le budget et avec les exercices comptables des années précédentes difficiles.

<b>Revenus</b>		
	Réalisations	Budget
Taxes	468 239	465 959
Paiements tenant lieu de taxes	10 197	10 197
Autres revenus de sources locales	209 167	120 329
Transferts	38 651	15 092
<b>Total</b>	<b>726 254</b>	<b>611 577</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
	Réalisations	Budget
Administration générale	166 036	173 578
Sécurité publique	88 124	88 729
Transport	213 381	185 390
Hygiène du milieu	56 832	57 407
Aménagement, urbanisme et développement	34 367	28 606
Loisirs et culture	119 221	93 736
Frais de financement	8 523	10 418
<b>Total</b>	<b>686 484</b>	<b>637 864</b>

<b>Autres activités financières</b>		
	Réalisations	Budget
Remboursement de la dette à long terme	23 000	23 000
Autres transferts aux activités d'investissement	79 516	---
<b>Total</b>	<b>102 516</b>	<b>23 000</b>

<b>AFFECTATIONS</b>		
	Réalisations	Budget
Surplus accumulé affecté	49 288	40 134
Réserves financières et fonds réservés	21 037	9 153
Total des affectations	70 325	49 287
<b>Surplus de l'exercice financier 2007</b>	<b>7 579\$</b>	<b>0\$</b>

De plus, le bilan nous apprend que l'avoir net des contribuables est de 1 016 946\$ incluant un surplus accumulé de 88 388\$.

## LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2007

Le rapport de nos vérificateurs, le cabinet de comptables Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'exercice financier 2007, affirme que les «... états financiers consolidés donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2007, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.»

## LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR 2008-2009-2010

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR 2008-2009-2010			
	2008	2009	2010
Sécurité publique (schéma d'incendie)	9 000	---	---
Transport (chemins municipaux)	40 000	14 400	---
Transport (bâtiments)	---	---	8 000
Hygiène du milieu (aqueduc et égouts)	2M*	---	---
Développement (halte touristique)	10 000	---	---
Loisirs et culture (centre communautaire)	3 600	30 000	30 000
Loisirs et culture (patinoire)	---	10 000	---
Loisirs et culture (camping)	13 000	10 000	---
<b>Total</b>	<b>75 600\$</b>	<b>64 400\$</b>	<b>38 000\$</b>

\* Conditionnel aux subventions gouvernementales et à l'approbation de la population.



Piopolis, le 6 novembre 2008

## BULLETIN SPÉCIAL

### Élection partielle municipale 2008

Suite à la démission du conseiller, Monsieur François Villemaire, voici quelques informations quant à l'élection municipale qui se tiendra afin de combler le poste de conseiller # 6.

#### MISES EN CANDIDATURE

Toute personne éligible qui désire poser sa candidature au poste en élection doit d'abord se procurer un formulaire de déclaration de candidature au bureau de la présidente d'élection (bureau municipal). Ces formulaires sont disponibles dès maintenant.

Les déclarations de candidature et les documents requis devront être déposés au bureau municipal au plus tard le vendredi 28 novembre 2008 à 16h30. Pour cette journée le bureau sera ouvert de 9h00 à 16h30 de façon continue.

**N.B. Le bureau est ouvert les lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00, à l'exception du jeudi 13 novembre en après-midi et du jeudi 20 novembre en avant-midi où la présidente d'élection sera absente du bureau.**

## DÉPÔT DE LA LISTE ÉLECTORALE

La liste électorale sera déposée au plus tard le vendredi 21 novembre. Elle sera affichée, *pour consultation*, au bureau municipal, à la Caisse Populaire - Centre de service de Piopolis et au Magasin Général.

Il faut se rappeler que pour exercer son droit de vote, une personne doit, au moment de voter, être un électeur de la municipalité et être inscrite sur la liste électorale. Il s'agit d'une condition essentielle.

### PROPRIÉTAIRES NON-DOMICILIÉS À PIOPOLIS

Depuis juin 1999, les propriétaires non domiciliés doivent **obligatoirement** transmettre une demande d'inscription à la liste électorale municipale. Il en est de même pour les copropriétaires non-résidents; une procuration doit être déposée au bureau municipal.

Les formulaires sont disponibles au bureau municipal et doivent être retournés à la municipalité au plus tard le 16 novembre 2008. Si la demande d'inscription ou la procuration est transmise après le 16 novembre 2008, mais avant la fin des travaux de la commission de révision, elle sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale et transmise à la commission de révision.

**N.B. Si vous nous avez transmis une demande d'inscription ou une procuration depuis juin 1999, vous n'avez pas à reproduire une nouvelle demande car cette dernière demeure valide pour tout scrutin subséquent. (à moins que vous souhaitiez y apporter des modifications)**

## RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

La révision de la liste électorale se fera, s'il y a lieu, entre le 1<sup>er</sup> et le 11 décembre 2008. Les dates et heures seront précisées ultérieurement par avis public affiché au bureau municipal, à la Caisse Populaire - Centre de service de Piopolis et au Magasin Général. Cette étape est très importante pour les électeurs puisqu'elle constitue le moyen ultime de faire des demandes de changement à la liste électorale.

### VOTE PAR ANTICIPATION

Le vote par anticipation aura lieu, si nécessaire, le dimanche 14 décembre 2008 de 12h00 à 20h00 à l'édifice municipal situé au 403 rue Principale.

### JOUR DU SCRUTIN

La journée du scrutin aura lieu le dimanche 21 décembre 2008 de 10h00 à 20h00 à l'édifice municipal au 403 rue Principale.

### IDENTIFICATION LORS DU VOTE

Pour pouvoir voter lors des élections, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants : **la carte d'assurance-maladie, le permis de conduire ou le passeport canadien.**

Si vous n'avez pas en votre possession l'un de ces documents, vous devrez déclarer sous serment que vous êtes bien l'électeur inscrit sur la liste électorale. DE PLUS, vous devrez :

- Soit être accompagné d'une personne qui pourra s'identifier en présentant l'un des documents mentionnés ci-dessus et attester, sous serment, votre identité;
- Soit présenter deux documents mentionnant votre nom et prouvant ensemble votre adresse et votre date de naissance;
- Soit présenter deux documents mentionnant votre nom et dont l'un comporte votre photo.

Voici donc un bref résumé des procédures électorales. Pour information supplémentaire n'hésitez pas à communiquer avec le bureau de la présidente d'élection.

Julie Cloutier

Présidente d'élection

403 rue Principale

Piopolis (Québec) G0Y 1H0

Téléphone. : 819-583-3953

Télécopieur. : 819-583-1467

Courriel : [municipalite@piopolis.ca](mailto:municipalite@piopolis.ca)

## RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL EN 2008

	Rémunération	Allocation des dépenses	Total
Maire	4 559.64	2 279.88	6 839.52
Conseillers (ères)	1 520.04	759.96	2 280.00
Total pour l'ensemble du Conseil	13 679.88\$	6 839.64\$	20 519.52\$

## SITUATION FINANCIÈRE ET RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2008

L'année 2008 n'a pas donné lieu à des dépenses exceptionnelles. Le réaménagement des bureaux de la Municipalité a coûté 6 500\$.

Le chiffre d'affaires du camping atteint 50 981.00\$. Les surplus de 9 000\$ ont été utilisés pour l'amélioration des aires de stationnement des véhicules récréatifs.

Une somme de 5000\$ a été accordée au Comité de la marina afin d'aider à l'achat de nouveaux quais.

La contribution de la Municipalité à la Route des Sommets et à l'installation d'une halte routière se chiffre à 14 000\$.

À ce jour, nous pouvons dire que les revenus et les dépenses correspondent à ce qui avait été budgété.

# ADJUDICATION DE CONTRATS POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2007 AU 30 SEPTEMBRE 2008

## *Contrats de plus de 25 000\$ :*

<b>Contractant</b>	<b>Montant</b>	<b>Objet du contrat</b>
Ministre des Finances	69 510\$	Sûreté du Québec
MRC du Granit	83 613\$	Quotes-parts 2008
Roy, Vézina et associés	47 859\$	Plans et devis projet aqueduc et égouts

*Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec le même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ :*

<b>Contractant</b>	<b>Montant</b>	<b>Objet du contrat</b>
Lafontaine et fils	6 728\$	Rechargement rang des Grenier
	9 561\$	Ventres de bœuf rang de la Savane
	11 111\$	Ventres de bœuf rang des Grenier
	7 583\$	Réparation asphalte rang des Grenier

## **ORIENTATION GÉNÉRALE POUR 2009**

Avec l'accord de nos citoyens et de nos citoyennes, l'année 2009 devrait voir se réaliser le projet d'aqueduc et d'égouts dans le village associé à la réfection de la chaussée. Un projet estimé à 3 000 000\$ pour lequel les subventions ont été accordées. De plus, l'application de notre nouvelle réglementation pour la protection du lac et de ses tributaires nécessitera de doubler le temps de travail de notre inspecteur en bâtiment et en environnement.

Notre prochain plan triennal d'immobilisation, en plus du projet d'égouts et d'aqueduc, devra tenir compte des projets suivants :

- la suite de la rénovation de l'édifice municipal par le remplacement du système de chauffage et des fenêtres de l'étage;
- la mise en œuvre du schéma de couverture de risques d'incendies;
- la réparation du rang des Grenier et de la route des Pionniers;
- l'asphaltage du chemin de la Pointe-aux-Bouleaux.

En somme, le budget de l'année 2009 et le prochain plan triennal d'immobilisation seront élaborés en fonction des priorités déterminées par le Conseil dans la planification de son développement.

## CONCLUSION

La Municipalité est confiante, avec votre appui, de pouvoir enfin réaliser les travaux d'aqueduc et d'égouts dans le village durant la prochaine année.

Je veux profiter de ce discours pour remercier chaleureusement les conseillères : mesdames Martine Bastien, Marie-Claire Thivierge et Claudette Grenier; les conseillers : messieurs Germain Grenier, Serge Gosselin et, plus particulièrement François Villemaire dont nous avons, à regret, accepté la démission. Les employés de la Municipalité qui travaillent consciencieusement au bien être de notre collectivité méritent toute notre admiration. Je tiens à souligner le travail remarquable et indispensable de tous et chacun.

Déposé ce 3e jour de novembre 2008.

Marc Beaulé, maire

[mairie@piopolis.ca](mailto:mairie@piopolis.ca)

819-583-3953

## **SOUPER CAUSERIE DE NOËL**

Le vendredi 5 décembre à 18h à la salle communautaire aura lieu le souper causerie de Noël organisé par l'AFEAS et le Club du bon temps, FADOQ de Piopolis. Toute la population est bienvenue.

Si vous êtes intéressés, vous devez vous procurer des billets avant le 29 novembre auprès de Jeannine Guérin Grenier en composant le 819-583-0270 ou Clémence Grenier Lafontaine au 819-583-3668. Le prix d'un billet est de 18.00\$.

## **CONCERT DE NOËL**

Soraya Benitez, accompagnée de ses complices musiciens du Montréal Tango et des solistes «Churuata», offrira le concert «Navidad» le samedi 6 décembre à 20h à l'église Saint-Zénon de Piopolis.

Vous pouvez acheter des billets pour le spectacle au Magasin général. Bon concert!

## **FESTIVAL FAMILLES, LAC ET VILLAGE EN FÊTE**

C'est avec un grand plaisir que nous attendons la venue du prochain festival. La date est déjà choisie et ce sera le samedi 7 février 2009.

Un événement où l'on s'amuse en communauté avec des activités intéressantes et diverses organisées par l'entremise de plusieurs bénévoles qui ne comptabilisent pas leur temps pour leur implication sociale. D'autres renseignements concernant l'horaire de la journée vous seront transmis ultérieurement.